

Grille tarifaire
Propositions présentées en Assemblée générale

TARIFS FFHG 2019/2020

I. AFFILIATIONS

	2018/2019	2019/2020
Affiliation club	325 €	325 €

II. ENGAGEMENTS

	2018/2019	2019/2020
Ligue Magnus	25 000€	25 600 €
Division 1	7 500€	7 700 €
Division 2	5 100€	5 250 €
Division 3	3 900€	4 000 €
Hockey féminin	730€	750 €
U20	3 900€	4 000 €
U17, U15	1 300€	1 350 €
U13, U11	480€	490 €
U9	0	0
Trophée fédéral	720€ / 360*	740 € / 370 €*
100% Loisirs	155 €	160 €

* Le droit d'engagement d'une équipe en Trophée fédéral est réduit de 50% pour les clubs n'engageant aucune autre équipe sénior en championnat.

Ces droits d'engagement ne se cumulent pas, sauf pour les engagements en trophée fédéral et 100% loisirs, qui sont dus quelles que soient les autres équipes engagées, et sauf pour l'engagement de deux équipes en championnat de France sénior.

Cependant, une réduction de 50% sur le tarif de l'engagement de la seconde équipe sénior est appliquée (droit d'engagement de la deuxième équipe = 50% du montant de l'engagement dans la division concernée).

III. LICENCES

TYPE DE LICENCE	2018/2019	2019/2020
Licence ARBITRE	81,20 €	85,00 €
Licence DIRIGEANT	48,80 €	50,80 €
Licence ENTRAINEUR	81,20 €	85,00 €
Licence JOUEUR U9	35,40 €	37,30 €
Licence JOUEUR U11 à U13	78.10 €	81,90 €
Licence JOUEUR U15 à Séniors	81.20 €	85,00 €
Licence PARA HOCKEY	81.20 €	85,00 €
Licence DÉCOUVERTE	-	5 €
Licence TABLE DE MARQUE	-	5 €
Extension blanche	Gratuit	Gratuit ¹
Extension bleue	29.70 €	33,00 € ²
Changement de type de licence/option en cours de saison	20.00 €	20.00 € ³
Assurance (responsabilité civile)	0,60 €	0,60 €
Assurance (IA)	3.18 €	3.18 €

NOTA : Ces tarifs ont été calculés en application de la décision de l'AG du 19 juin 2016 sur la détermination des tarifs des licences sur les 15 saisons à venir (2016/2017 – 2030/2031).

IV. MUTATIONS

Licences ARBITRE & ENTRAINEUR

Toute mutation d'une licence ARBITRE ou ENTRAINEUR est facturée 50€.

Licences DIRIGEANT et TABLE DE MARQUE

Toute mutation d'une licence DIRIGEANT ou TABLE DE MARQUE est gratuite.

Licences PARA HOCKEY

Toute mutation d'une licence PARA HOCKEY option *joueur* est facturée 50€.

Toute mutation d'une licence PARA HOCKEY option *encadrant, entraîneur* ou *arbitre* est gratuite.

¹ Sous réserve d'ajustement si l'extension est plus chère que la licence principale.

² Plus ajustement si l'extension de licence est plus chère que la licence principale.

³ Plus ajustement si la nouvelle licence/option est plus chère que la licence principale/option.

Licences JOUEUR

TYPE DE MUTATION	2018/2019	2019/2020
TRANSFERTS NATIONAUX ILLIMITÉS		
Option <i>Compétition</i> – Senior masculins	360€	360€
Option <i>Compétition</i> – Senior féminines	200€	200€
Option <i>Compétition</i> – U20 & U17	110€	110€
Option <i>Compétition</i> – U15 à U11	50€	50€
Option <i>Compétition</i> – U9	20€	20€
Option <i>Loisir</i>	50€	50€
TRANSFERTS INTERNATIONAUX		
Option <i>Compétition</i> – joueur masculins majeurs	1 500€	1 500€
Option <i>Compétition</i> – joueuses féminines majeurs	1 100€	1 100€
Option <i>Compétition</i> – U20 & U17 ⁴	110€	110€
Option <i>Compétition</i> – U15 à U11 ³	50€	50€
Option <i>Compétition</i> – U9	20€	20€
Option <i>Loisir</i>	50€	50€
Traitement accéléré	150€	150€
TRANSFERTS NATIONAUX LIMITÉS		
Senior masculins	150€	150€
Senior féminines	100€	100€

* Les frais de transfert internationaux en catégorie loisirs et les mineurs (jusqu'à sa majorité) ne sont applicables que la saison au cours de laquelle le transfert a lieu pour la 1^{ère} fois

V. TRY-OUT

	2018/2019	2019/2020
Frais attachés à la procédure Try-out	60 €	60 €

⁴ Les frais de transfert internationaux en catégorie loisirs et pour les mineurs (jusqu'à leur majorité) ne sont applicables que la saison au cours de laquelle le transfert a lieu pour la 1^{ère} fois.

VI. BAREME DES INDEMNITES D'ARBTRAGE (RAS, Annexe AS 25)

INDEMNITES DE PREPARATION ET D'EQUIPEMENT				
Championnats	Arbitre		Juge de lignes	
Ligue Magnus	140 €	Pré-Saison : 115 €	110 €	Pré-Saison : 90 €
Division 1	115 €	Pré-Saison : 100 €	100 €	Pré-Saison : 70 €
Division 2	100 €	Pré-Saison : 70 €	70 €	Pré-Saison : 50 €
Division 3	70 €	Pré-Saison : 55€	50 €	
U20 Elite	70 €	Pré-Saison : 55 €	50 €	Pré-Saison : 40 €
Excellence	55 €		40 €	
U17 – Arbitrage à 3	55 €	Pré-Saison : 40€	40 €	Pré-Saison : 30 €
Arbitrage à 2	40 €	Pré-Saison : 30€		
Féminin Elite – Arbitrage à 3	55 €		40 €	
Arbitrage à 2	50 €	Pré-Saison : 40€		
Excellence	40 €	Pré-Saison : 30€		
Loisirs	40 €	Pré-Saison : 30€		
U15 – Arbitrage à 3	40 €		30 €	
Arbitrage à 2	25 €	Pré-Saison : 20€		
U13 – U11 – U9	17 €, 15€, 13€	Tarif indicatif conseillé, non obligatoire en fonction du règlement intérieur de chaque club		
Indemnité kilométrique et Péage pour toutes les compétitions				
0,364€/km – Michelin itinéraire conseillé		Péage Aller-Retour sur justificatifs Aller		
Frais de subsistance pour toutes les compétitions				
Repas	Forfait 18,60€ - 2 ^{ème} forfait repas si trajet Aller > 500 km			
Hôtel si trajet A/R > 500km	Exclusivement sur justificatif dans la limite de 73,90€ L'arbitre joint la facture acquittée à sa fiche de frais			

Cas particuliers :

- Si une rencontre a lieu en **semaine (lundi-jeudi) et que ce jour n'est pas un jour férié**, l'arbitre se voit attribuer une **indemnité supplémentaire grand déplacement** de 80 €, si le trajet A/R est > 500 km
- Quand un arbitre reste sur place pour arbitrer **une seconde rencontre le lendemain sur la même patinoire**, l'arbitre devra comparer entre le **coût d'un A/R + péage** et le **coût d'une indemnité d'immobilisation (80€) + nuit d'hôtel** sur justificatif et **prendre l'option la moins onéreuse pour le club**.
- Quand un arbitre **officie deux jours de suite dans la même région géographique** :
 - **Une indemnité d'immobilisation de 80€ sera à partager à parts égales entre les deux clubs.**

- **Le premier soir :**
Déplacement : aller domicile → lieu de la rencontre + péage A/R
Frais de subsistance : forfait repas,
hôtel sur justificatif
Indemnité grand déplacement (lundi-jeudi) : si trajet AR > 500 km

- **Le second soir :**
Déplacement : aller lieu rencontre de la veille → lieu nouvelle rencontre + péage aller pour ce trajet + retour lieu du match → domicile
Frais de subsistance : forfait repas,
hôtel sur justificatif
Indemnité grand déplacement (lundi-jeudi) : si trajet patinoire 2 → domicile > 500 km

- **Si match sénior le samedi : (A/R domicile + repas + péage + hôtel si trajet > 500 km) et U20 le dimanche : trajet + péage en plus du trajet A/R du samedi + repas + 2^d repas si match après 14h + hôtel sur justificatif si trajet samedi - dimanche < 500 km**

- Une indemnité d'arbitrage supplémentaire de 50€ en catégorie A et 10€ en catégorie B est due à tout arbitre qui officie en semaine lors d'une rencontre débutant avant 18h30, sauf s'agissant des rencontres d'un tournoi final organisé sur plusieurs journées.

VII. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES (CIRJ, art. 17)

	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MECONDUITE POUR LE MATCH	PENALITE DE MECONDUITE POUR LE MATCH
	Pour violation, par un <u>joueur</u> , de la règle IIHF 116 ou 168	Pour violation, par un <u>coach/officiel</u> , de la règle IIHF 116 ou 168	Sauf cas de violation des règles IIHF 116 et 168	Sauf cas de violation, par un <u>coach/officiel</u> , des règles 116, 164 ou 168	Pour violation, par un <u>coach/officiel</u> , de la règle IIHF 116, 164 ou 168
U9 à U15	95 €	150 €	75 €	35 €	125 €
Excellence (U17, U20, loisir)	115 €		95 €	45 €	
Féminin élite	125€				
U17 élite					
U20 élite	135€				
D3 ⁵	155 €		125€	125 €	
D2 ²	165 €				
D1 ⁶	185 €				
Ligue Magnus ³	195 €				

⁵ Et en coupe de France pour les clubs engagés en D2/D3.

⁶ Et en coupe de France pour les clubs engagés en Ligue Magnus/D1.